



*PROJET
D'ÉTABLISSEMENT 2012 –
2015*

*LYCÉE DU NORD-OUEST
26, AVENUE DE SUWALKE
59760 GRANDE SYNTHE*

Adopté par le conseil d'administration en date du : 17 avril 2012

Téléphone : 03 28 21 63 60

Télécopie : 03 28 27 72 60

Courriel : ce.0595616j@ac-lille.fr

Site internet : <http://le-noordover.etab.ac-lille.fr/>

Présentation du projet d'établissement 2012 -2015

L'établissement est situé sur une commune de 21,4 Km² et de 21409 habitants (estimation de 2007-densité 974,4 hab./Km²) au sein d'une communauté urbaine de 18 communes dont le siège est à DUNKERQUE et qui comprend quatre LEGT. GRANDE SYNTHÉ est à proximité immédiate avec l'ensemble des villes de la Communauté Urbaine de Dunkerque, des grands axes routiers en liaison directes avec Bruxelles, Lille, Calais. Il existe une liaison rapide, directe et privilégiée avec les ports de Dunkerque et le port de Loon-Plage, autant d'atouts qui procurent à Grande-Synthe une large ouverture sur le littoral Nord de la France, mais aussi sur la Grande-Bretagne et la Belgique. Signalons également les voies navigables à travers le réseau communiquant vers l'Europe du Nord et l'ensemble du réseau fluvial français. En 2008, le tissu économique de la ville couvre tous les domaines même si le secteur industriel est surreprésenté avec des noms comme Arcelor-Mittal, Air liquide, Europipe, GTS industrie ... Ainsi on trouve sur la commune :

Commerces et commerces de proximité : 87 établissements

Secteur industriel : 54 établissements

Secteur tertiaire : 29 établissements

Secteur médical et paramédical : 42 établissements

Secteur hôtelier et restauration : 27 établissements

Sur la commune, 35 % des habitants (51 % d'hommes et 49 % de femmes) ont moins de 19 ans (46,4 moins de 30 ans et 14 % plus 60 ans) et 75 % des actifs sont employés ou ouvriers. 19 % de la population possède le baccalauréat ou un diplôme supérieur. 98 % de l'habitat est postérieur à 1949 avec un taux de propriétaire de 34,2%. Le taux de chômage est de 27,3 % avec un revenu moyen par habitant et par an de 10945 euros. La commune pâtit d'une image particulièrement négative, a minima, sur le territoire du bassin.

Le tissu scolaire: nous trouvons 8 écoles maternelles et primaires dont une privée, quatre collèges dont un privé, deux lycées professionnels et un lycée d'enseignement général et technologique.

Le lycée du Noordover est un lycée d'enseignement général et technologique qui accueille chaque année environ 1150 élèves et étudiants. Il a pour spécificités les langues (anglais, allemand, espagnol, néerlandais et italien) et les enseignements artistiques (cinéma audiovisuel, musique, arts plastiques et théâtre).

La population scolaire, constituée pour 60 % de filles, est issue à environ 40 % des trois collèges de la commune de Grande Synthe et de collèges situés à l'ouest du dunkerquois (Gravelines, Bourbourg, Grand Fort Philippe, Loon Plage, Jean Zay à Dunkerque). Ces dernières années, 48 % des familles appartiennent aux CSP défavorisés, 30 % des élèves sont boursiers et parmi eux 30 % sont boursiers au mérite.

Après communication d'une première série d'indicateurs au premier trimestre de l'année scolaire 2009-2010, une demi-journée consacrée à la réflexion et plusieurs réunions du conseil pédagogique, l'ensemble de la communauté éducative a choisi de se doter d'un projet d'établissement afin d'accompagner les élèves vers leur réussite.

Les grands textes fondateurs de l'éducation nationale: la loi d'orientation de 1989 puis de 2005, le projet académique et les textes organisant les enseignements furent envisagés et déclinés dans toute leur acceptation locale.

Le présent projet d'établissement succède à celui rédigé en 2004. Il s'inscrit dans la préoccupation commune des acteurs du lycée de parfaire la transmission des savoirs et savoirs être inhérents à la vie dans notre société actuellement et en son devenir. Il vise donc la formation du futur citoyen et la réussite du cursus scolaires des élèves par un succès au baccalauréat et une orientation dans les formations du supérieur en adéquation avec leur projet personnel.

Il est donc fondé sur les valeurs de la République, notamment la Constitution et ses préambules, dans le cadre d'un enseignement laïc.

Après communication d'une première série d'indicateurs au premier trimestre de l'année scolaire 2009-2010, une demi-journée consacrée à la réflexion et plusieurs réunions du conseil pédagogique, l'ensemble de la communauté éducative a choisi de se doter d'un projet d'établissement afin d'accompagner les élèves vers leur réussite.

Les grands textes fondateurs de l'éducation nationale: la loi d'orientation de 1989 puis de 2005, le projet académique et les textes organisant les enseignements furent envisagés et déclinés dans toute leur acceptation locale.

Le présent projet d'établissement succède à celui rédigé en 2004. Il s'inscrit dans la préoccupation commune des acteurs du lycée de parfaire la transmission des savoirs et savoirs être inhérents à la vie dans notre société actuellement et en son devenir. Il vise donc la formation du futur citoyen et la réussite du cursus scolaires des élèves par un succès au baccalauréat et une orientation dans les formations du supérieur en adéquation avec leur projet personnel.

Il est donc fondé sur les valeurs de la République, notamment la Constitution et ses préambules, dans le cadre d'un enseignement laïc.

Présenté en une forme synthétique, le présent projet d'établissement comprend cinq axes :

Projet d'établissement 2012-2015

OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE SUIVI
<p><u>AXE 1</u></p> <p>Améliorer la réussite de tous les élèves et étudiants accueillis au lycée :</p>	<p><u>Pédagogie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer et renforcer le suivi de la scolarité des élèves, • Mettre en place une liaison lycée enseignement supérieur, • Maintenir et développer la liaison 3° - 2° notamment par la réalisation de projets communs à destination des élèves, • Favoriser le soutien, tant au sein des dispositifs existants que par des moyens internes au lycée. Ce en direction des lycéens et des étudiants. Pour ces derniers, notamment pour ceux qui sont issus de baccalauréat professionnel, • En fonction des possibilités, mettre en place une aide aux devoirs pour les élèves, • Développer les évaluations communes et les évaluations croisées, • Prévoir deux baccalauréats et BTS blancs chaque année, • En fonction des locaux, envisager d'installer une salle de travail en autonomie pour les étudiants et une autre en collaboration avec le Conseil de la Vie Lycéenne pour les lycéens, • Favoriser le travail en groupe lors des cours (en fonction des moyens). Mais également pour ce qui est du travail personnel et des projets des élèves et étudiants, • Chaque étudiant devrait à terme pouvoir collaborer avec un enseignant référent, • Equilibrer les journées de travail des élèves et étudiants, • Favoriser la variété des pratiques disciplinaires et, autant que faire se peut, l'initiation précoce et/ou la pratique adaptée, • Favoriser et améliorer la communication avec les parents notamment sur les exigences disciplinaires et les attendus des études en lycée, • Valoriser les réussites des élèves et étudiants (cérémonie de remise des diplômes,...), • Réaliser un accueil différencié des élèves et prévoir une période d'adaptation en 2°, • Privilégier les stages de formation continue qui s'inscrivent dans un des axes du projet d'établissement, • Valoriser l'excellence • Faire participer chaque élève à l'étude de ses résultats lors des conseils de classe. 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de réussite aux examens par rapport au taux attendus, - Mentions par série, - Suivi de l'orientation et des redoublements en fin de seconde et après la terminale, - Nombre de participants élèves aux actions d'accompagnement à la scolarisation au lycée,

Matériel :

- Favoriser l'utilisation des TICE en tous leurs aspects (infrastructure, matériels, accès),
- Maintenir et enrichir le fond documentaire des différentes disciplines,
- Favoriser l'accès aux manuels scolaires en ligne.

<p><u>AXE 2</u></p> <p>Favoriser l'orientation et les poursuites d'études des étudiants et des élèves :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer et entretenir la connaissance des métiers et des études qui y mènent, • Favoriser la connaissance de soi et l'estime de soi des élèves, • Favoriser la connaissance de l'environnement économique, • Lutter contre l'absentéisme et le décrochage (cellule de veille)... 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des taux d'absentéisme, - Taux d'attractivité en STG, - Taux d'attractivité sur les différents BTS...
<p><u>AXE 3</u></p> <p>Vers une citoyenneté active :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser une formation des délégués obligatoire et annuelle, • Développer les projets citoyens (envie d'agir, cordées de la réussite ...), • Agir pour la tolérance, lutter contre les discriminations, lutter contre toute forme de violence et promouvoir l'éthique de la communication, • Eduquer au développement durable et à l'éco-citoyenneté, • Valoriser l'investissement des élèves dans la MDLN (maison des Lycéens du NOORDOVER). 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets citoyens par année scolaire, - Nombre d'élèves acteurs au sein de la MDLN, - Suivi des sanctions, - Nombre de signalements de cas de violence ou de discrimination...
<p><u>AXE 4</u></p> <p>Valoriser l'image de l'établissement :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à l'actualisation du site internet, • Valoriser les formations spécifiques de l'établissement dans le domaine des arts et des langues, • Valoriser les actions de promotion du lycée menées par les différentes sections... 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de visites du site internet, - Suivi du nombre d'élèves inscrits dans les formations spécifiques.
<p><u>AXE 5</u></p> <p>Favoriser l'ouverture sur l'environnement local et international :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conduire une politique de nature à favoriser la découverte d'autres pays et sociétés, • Développer les appariements, les projets COMENIUS, ERASMUS et les actions dans le cadre de l'UNESCO, • Conduire des partenariats avec les collectivités territoriales et avec les structures, en adéquation avec les formations proposées, • Développer l'utilisation du logiciel MELIA pour les évaluations en langues vivantes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre annuel de projets internationaux, - Nombre d'élèves participants, - Nombre d'actions conduites en partenariat, - Taux d'occupation du labo de langues, - Suivi du tableau de bord MELIA, - Nombre d'élèves certifiés en langues étrangère.